

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Comité Syndical du 04/04/2023

REFERENCE : 2023-004

Date de convocation :

29/03/2023

Délégués en exercice : 31

Nombre de membres présents :

17

Votants :

18 dont 1 pouvoir

Résultat du vote :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Pascal LEJOT

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à 10 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydrauliques sur l'Arnon, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Beddes, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice, Président.

Etaient présents : M. Gilles HERAULT (Ardenais), M. Fabrice AUPETIT (Beddes), M. Claude DESABRES (Châteaumeillant), M. Jean-Paul RENAUD (Culan, suppléant), M. Patrice BARRET (Le Châtelet), M. Dominique CHAMPAGNE (Lignières), M. Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon), M. Pascal LEJOT (Maisonvais), M. Jean-Pierre GORGE (Morlac), M. André GASPAROUX (Préveranges), M. Bruno CHAGNON (Reigny), M. Pascal ALADENISE (Rezay), M. François THOMAS (Saint-Jeanvrin), M. Gérard DURAND (Saint-Saturnin), Mme Florence LERUDE (Sidiailles), Mme Margot BRAUTIGAM (Touchay), M. Fabien CLEMENT (Vesdun)

Pouvoir: M. PERROT Francis ((St-Hilaire en Lignières) a donné pouvoir à M. Dominique CHAMPAGNE

Etaient absents : Mme Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), M. Roger LEBRERO (Chezal-Benoît), M. Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), M. Patrick BISSON (Ineuil), M. Daniel GAILLARD (La Celle-Condé), M. Pascal COLLIN (Marçais), Mme Isabelle HUE (Montlouis), Mme Sylvie DAGOIS (Saint-Baudel) M. Sylvain MASSOT (Saint-Christophe-le-Chaudry), Mme Valérie BOUCHEROLLES (Saint-Pierre-les-Bois), M. Gérard BEDOILLAT (Venesmes)

Etaient absents excusés : M. Jacques FRAULAUD (Culan), Mme Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), M. Jacky BONNEAU (Saint-Maur), M. Nicolas BARRET (Saint-Maur, suppléant), Mme Angélique WOZNIAK (Villecclin), Mme Joëlle LESUEUR (Villecclin, suppléante)

Etait présente sans voix délibérative : Mme Michelle RIVET (Marçais)

Etaient présents également à la réunion : M. Samuel MAUBERT (chargé de mission), Mme Sylvie CAMPOS (secrétaire), Mlle Sophia MENDES (stagiaire)

Monsieur le Président, en accord avec le comptable public, propose d'affecter l'excédent d'exploitation et d'investissement de clôture (234 869.27€) comme suit :

- 234 869,27 € au compte 002 " Excédent antérieur reporté " de la section de fonctionnement
- 0,00 € au compte 001 " Excédent antérieur reporté " de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical Décide, à majorité, d'APPROUVER cette affectation de résultat.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,

Pour extrait conforme au registre,

Le Président

Fabrice AUPETIT



Le Secrétaire de séance

Pascal LEJOT

